

LES DEMARCHES A SUIVRE POUR LOUER UN INSTRUMENT

1. **Nous contacter au 03 88 51 96 16** afin de choisir l'instrument le mieux adapté, cela permettra de nous assurer qu'il soit bien disponible et de le préparer avant votre passage.
2. Les pièces à fournir :
 - ✓ Un chèque de caution de la valeur de l'instrument dont nous indiquerons le montant, à l'ordre de **Jean-Noël Gester,**
 - ✓ Un chèque du montant de la location pour une durée minimum de trois mois + frais de port pour les contrats par correspondance.
 - ✓ Le contrat de location rempli et signé.
 - ✓ Les conditions de location remplies et signées.
3. A réception des pièces nous vous confions l'instrument.

Vos coordonnées :

Tous les champs sont obligatoires.

Nom :

Signature :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Tél portable :

Mail :

Cadre réservé à nos services.

Durée : _____ mois

Prix par mois :

Instrument :

Valeur :

Taille :

Accessoires :

Lire les conditions générales de location et signer au dos.

Les documents sont à retourner à :

Jean-Noël GESTER

8 rue du Château d'Eau

67170 GEUDERTHEIM

Conditions générales de location.

1. Engagement minimum de 3 mois, vous pouvez choisir une location plus longue dès le départ selon votre souhait. Après la période initiale vous pourrez également choisir selon votre souhait une location de 3 mois, 6 mois ou plus.
2. L'arrêt du contrat prend effet dès lors que l'instrument nous est retourné complet sans dégâts.
3. Un dépôt de garantie en chèque est demandé de la valeur de l'instrument et des accessoires fournis.
4. En cas de non-paiement, le loueur se réserve le droit de mettre fin à la location et d'exiger la restitution de l'instrument après simple avis par recommandé.
5. Pour les contrats par correspondance les frais de port allers et retours sont à la charge du client.
6. Pour les locations par correspondance le client a **l'obligation de conserver l'emballage d'origine en vue du renvoi ultérieur** et de nous contacter avant tout renvoi afin de recevoir les conseils d'emballage, ceci est très important !!
7. Le retour des instruments devra se faire par la poste exclusivement par **colis assuré à la valeur de l'instrument** ou au maximum proposé par le service pour les instruments ayant une valeur supérieure.
8. Le changement de taille en cours d'année est compris dans le cadre de la location, il faudra nous prévenir deux semaines à l'avance pour obtenir un nouvel instrument.
9. Toutes interventions ou réparations se font exclusivement par nos soins. L'intervention d'une tierce personne ne pourra se faire sans notre accord préalable (pour un dépannage rapide par exemple). En aucun cas nous ne rembourserons un éventuel coût lié à une réparation faite par un tiers. Il est formellement interdit de réparer, de régler soi-même l'instrument ou de le nettoyer avec des produits vendus en droguerie ou autres magasins, contactez-nous pour toutes questions.
10. La location est personnelle et ne peut être transmise à un tiers. Le non-respect de cette clause entraînerait la résiliation immédiate du contrat de location.
11. Les instruments sont livrés, révisés et prêts pour le jeu à chaque départ vers le client. Ils sont livrés avec l'étui, l'archet et un coussin d'épaule pour les violons et altos.
12. Le changement de cordes en cours de location est à la charge du client.
13. Le remèchage des archets est à la charge du client.
14. Ne jamais laisser son instrument sans surveillance. En cas de perte ou de vol le chèque de caution sera encaissé immédiatement.
15. **Aucun retard de paiement n'est accepté, en cas de retard une seule et unique relance sera faite et si le paiement ou une prise de contact de votre part ne nous parvient dans un délai d'une semaine le chèque de caution sera encaissé. En aucun cas cela engage notre responsabilité en cas de complications bancaires.**

« Lu et approuvé »

Signature :